

Il n'est pas nécessaire de m'étendre sur ce sujet, car mon secrétaire parlementaire a réussi à prouver d'une façon fort habile, et hors de tout doute, que cette résolution n'est rien autre qu'une demande officielle de statut provincial pour le territoire du Yukon.

M. Nielsen: Non, non.

L'hon. M. Chrétien: C'est le sens du texte de la résolution que le secrétaire parlementaire a lue. On demande exactement tous les pouvoirs d'une législature provinciale: l'assemblée législative et le contrôle exécutif de toute administration à l'intérieur des territoires.

On dit publiquement que l'on ne veut pas le statut provincial, mais c'est en substance ce que l'on demande. Ce qui rend le débat encore plus pénible pour moi, c'est qu'habituellement les gens attachent plus d'importance à la forme des problèmes qu'à leur substance, et, dans le cas présent, les conseillers demandent très habilement le statut provincial, alors qu'ils savent que les citoyens du Yukon n'en veulent pas puisqu'ils n'osent pas le demander officiellement.

[Traduction]

M. Nielsen: C'est faux.

[Français]

L'hon. M. Chrétien: C'est ce que m'a révélé la lecture de la résolution. L'honorable député a mentionné certaines conversations que nous avons eues, et je dois reconnaître que chaque fois que j'ai dit aux représentants élus du Conseil du territoire que la difficulté du problème était qu'ils demandaient en substance le statut d'une province, et non la forme, ils m'ont toujours répondu par un sourire plutôt que par une négation.

Monsieur l'Orateur,...

[Traduction]

L'hon. M. Dinsdale: Le ministre me permettrait-il de poser une question?

L'hon. M. Chrétien: Oui, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Dinsdale: Le ministre a-t-il dit que les habitants du Yukon ne tenaient pas à obtenir une autonomie plus poussée, un gouvernement vraiment responsable, ou est-ce que j'ai mal saisi ses propos? Et est-ce qu'il se fonde sur les appels téléphoniques reçus lors d'une émission radiophonique, plutôt que sur les instances officielles des représentants élus du Conseil?

L'hon. M. Chrétien: Le député aurait mieux fait d'écouter ce que j'ai dit, monsieur l'Orateur. J'ai dit que, par la résolution, le Yukon cherchait en quelque sorte à devenir une province sans en porter le nom, et j'ai ajouté que

ce n'était pas là la préoccupation majeure des habitants. Pour vous donner un exemple, j'ai dit que, lors de cette émission radiophonique, j'ai répondu aux questions des auditeurs pendant une heure, et personne ne m'a interrogé sur l'évolution constitutionnelle du Yukon. Je n'ai pas dit qu'ils ne voulaient pas accroître leurs pouvoirs.

L'hon. M. Dinsdale: Le Conseil ne parle-t-il pas au nom du peuple au même titre que les députés à la Chambre?

L'hon. M. Chrétien: Je pourrais vous laisser discuter, mais je me contente de dire que ce n'est pas là la principale préoccupation de la population du Yukon. Elle ne veut pas que le gouvernement fédéral cède la place, sachant que nous pouvons collaborer avec les représentants dans l'intérêt d'une expansion accrue du Yukon et d'un climat plus favorable à l'expansion économique du territoire.

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, le ministre me permettrait-il de poser une autre question?

L'hon. M. Chrétien: Oui, monsieur l'Orateur, mais ce sera la dernière, car je voudrais prononcer mon discours.

M. Nielsen: Vous pouvez prendre le reste de l'après-midi en ce qui me concerne. Voici ma question. Le ministre est-il en faveur de la résolution de l'Association libérale du Yukon, dont j'ai donné lecture au cours de mon intervention?

L'hon. M. Chrétien: La résolution du parti libéral, j'en ai tenu compte. Ils ont exprimé leurs vues, mais nous ne les avons pas acceptées. Nous n'avons pas accepté toutes les opinions des libéraux du Canada, mais ils ont confiance dans le jugement du gouvernement actuel et je ne pense pas qu'ils soient déçus.

L'hon. M. Dinsdale: Est-ce que l'honorable James Richardson a la confiance...

L'hon. M. Chrétien: Si vous voulez être partisan, je puis l'être moi aussi. Nous acceptons l'opinion de chacun et nous sommes fiers d'entendre le ministre exprimer la sienne au Manitoba. Il se bat avec ardeur pour les gens de l'Ouest tout comme je défends la cause des miens. Je ne gagne pas toujours, car il faut parfois que je m'en tienne aux vues du gouvernement. Nous sommes un parti très démocratique de ce côté-ci de la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège...